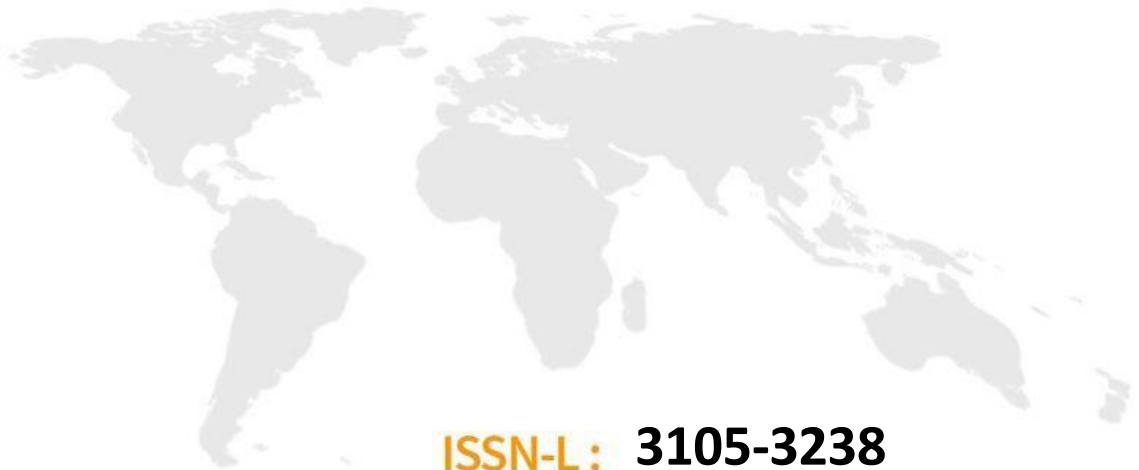




REVUE *Beyra*

Revue des Sciences de la Communication,
du Langage, des Lettres et des Langues



ISSN-L : 3105-3238

ISSN-P : 3105-322X

Numéro : Décembre 2025



Email : revuebeyra@gmail.com
Site web : www.revuebeyra.net



REVUE BEYRA

Revue des Sciences de la Communication,
du Langage, des Lettres et des Langues

Revue électronique et semestrielle des Sciences et de la
Communication, du langage, des Lettres et
Langues ISSN-P: 3105-322X-ISSN-L: 3105-



REVUE BEYRA

Revue des Sciences de la Communication,
du Langage, des Lettres et des Langues



**UFR des Lettres et des Arts
Université Peleforo GON
COULIBALY
(Korhogo - Côte d'Ivoire)**

ÉQUIPE ÉDITORIALE

- **Directeur de Publication** : KOFFI Hamanys Broux De Ismaël, Maître de Conférences
- **Directeur de Rédaction en Chef** : KOUAME Koia Jean Martial, Professeur Titulaire
- **Directeur de Rédaction** : KOUASSI Konan Stanislas adjoint, Maître de Conférences

COMITE DE RÉDACTION

- KOUASSI Konan Stanislas
- KOFFI Hamanys Broux De Ismaël
- YAO Koffi Armand
- KOUASSI Kouakou Jean Michel

COMITE DE LECTURE

1. KADJA Sahoun Francis
2. SIKA Kouamé Prosper
3. KAMAGATÉ Ouattara Bakary
4. COULIBALY Sirabana
5. YAVO Doffou Brice Anicet
6. WAHI Djokouri Innocent
7. KOUADIO Xavier
8. COULIBALY Daouda
9. KOUAKOU Brou Médard
10. KOUASSI N'dri Maurice
11. YAO Koffi Armand
12. KAMAGATE Vahama
13. AGNEY Ahou Florence
14. KOUAKOU Francis Pacôme
15. ABAKA Kouassi Gérard

COMITE SCIENTIFIQUE

1. Prof. ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. Prof. IRIE Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
3. Prof. KOUAMÉ Koia Jean Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
4. Prof. ABOA Abia Alain Laurent, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
5. Prof. OULAI Jean-Claude, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. ADOU Kouadio Antoine, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
7. GBAKRÉ Andoh Jean Marie, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
8. SILUE Gnénébelougo, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)



9. GACHA Franck-Gautier, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
10. ASSANVO Amoikon Dyhie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
11. NIAMKEY Aka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. TAPÉ Jean-Martial, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GOKRA Dja André Ouréga Junior, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. GNAYORO Jean Florent Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
15. TOPPE Eckra Lath (Côte d'Ivoire)
16. KOUACOU N'goran Jacques, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Marketing & Publicité : Dr N'GUESSAN Dedou G. F. / Dr ESSÉ Kotchi Katin Habib

Web Master / Infographie : Sanguen KOUAKOU



PRESENTATION DE LA REVUE BEYRA

BEYRA est l'appellation en langue baoulé (Centre de la Côte d'Ivoire) du Touraco vert. Il s'agit d'un bel oiseau des savanes qui se caractérise par sa grande beauté. En outre, cet oiseau au chant mélodieux et au beau plumage multicolore se présente comme le symbole de la beauté et du brassage. L'harmonie des couleurs que renferme son plumage constitue une source d'inspiration intarissable. Elle invite à s'inscrire dans une dynamique interculturelle et interdisciplinaire au bénéfice de la science.

Ainsi à l'image de ce bel oiseau, la Revue interdisciplinaire BEYRA ambitionne de publier des articles scientifiques inédits au confluent des Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues. Logée au sein de l'UFR des Lettres et des Arts de l'Université Peleforo GON COULIBALY, la Revue interdisciplinaire BEYRA publie des contributions théoriques ou des résultats de recherches de terrain des Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants des champs disciplinaires ci-dessus énumérés.

La Revue scientifique interdisciplinaire BEYRA transcende les frontières pour donner la possibilité aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Etudiants de tous les horizons de soumettre des travaux originaux et inédits. Dans cette dynamique, la Revue interdisciplinaire BEYRA lance pour chaque numéro des appels à contributions à travers les canaux de diffusion existants.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue scientifique BEYRA est une revue électronique semestrielle qui publie des articles originaux en Sciences de la Communication, du Langage, des Lettres et des Langues.

Modalités de soumission

Les propositions de contribution doivent comprendre :

- le titre envisagé (Times New Roman, taille 20, caractères d'imprimerie, centré) ;
- le nom et le (s) prénom (s) (Times New Roman, taille 12, Premières lettres en majuscule, centré);
- le rattachement institutionnel et les coordonnées (e-mail) du ou des auteurs ;
- deux résumés en français et en anglais (250 mots maximum, interligne simple) ;
- 5 à 7 mots-clés en français et en anglais ;
- le texte complet (7600 mots maximum), en version Word, Times New Roman 12, interligne simple.

Tout paragraphe est nécessairement marqué par un alinéa d'au moins un (01) cm à gauche pour la première ligne.

NORMES DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES (NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38ème session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit:

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom (s) et Nom de l'auteur, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois (03) lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.



Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : – (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur, année de publication, pages citées) ; – Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l’auteur. Nom de l’Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

– En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d’élargir l’histoire des mathématiques de telle sorte qu’elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d’accroître le domaine des mathématiques : alors qu’elle s’est pour l’essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l’on appelle les mathématiciens (...) ».

– Pour dire plus amplement ce qu’est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu’elle peut porter le développement et l’histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu’on ne s’y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l’encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l’on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l’appellation positive d’économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu’il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d’informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d’une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l’auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l’article dans la revue ou l’ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d’un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d’un ouvrage, d’un mémoire ou d’une thèse, d’un rapport, d’une revue ou d’un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d’édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l’édition (ex : 2nde éd.).



Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

Sciences de l'information et de la communication

- 1. Discours politique et développement en Côte d'Ivoire**
SIKA Kouamé Prosper et Coulibaly Sirabana..... 1-11
- 2. La radio : médium de communication, d'éducation et d'échanges culturels en Afrique et dans le monde**
KOFFI Hamanys Broux De Ismaël 12-26
- 3. Perceptions et usages du téléphone mobile par les élèves du lycée municipal de Nabitenga**
SIMPORÉ Oumar et SANWIDI Jacob Boêyidwendé..... 27-40
- 4. Communication et promotion de la langue ébrié en pays atchan : défis de la transmission intergénérationnelle pour un développement durable en Côte d'Ivoire**
Dre GBLIGA née AGBA Djoman Cynthia 41-53
- 5. Les emojis en communication : un nouveau langage numérique**
Eba Victoria KAMENAN et Gnamian Marius-Joel KAMENAN 54-63
- 6. Incidence de l'éducation et la communication dans la construction des perceptions du développement durable chez les étudiants de l'Université Peleforo GON COULIBALY**
KOUAKOU Francis Pacôme... 64-78
- 7. Intelligence artificielle et mondialisation des cultures**
WAHOGNIN Laurent Ouattara et TOUMAN Kouadio Hyppolite... 79-88

Grammaire et linguistique

- 8. Manifestations et incidences du contact de langues en Côte d'Ivoire**
KOUASSI Konan Stanislas... 90-102
- 9. Humour et dédramatisation du réel dans les œuvres romanesques : cas des soleils des indépendances de Ahmadou Kourouma**
KAMAGATÉ Ouattara Bakary... 103-116
- 10. Les effets syntaxiques et esthétiques de l'asyndète dans *fer de lance* de Zadi Zaourou**
BLÉHI Dally Éric... 117-130
- 11. Identification des situations communicationnelles associées aux attitudes posturales, mimiques et gestuelles chez les TSA scolarisés en primaire de Côte d'Ivoire**
Serge Abdul Privat ZAMBLÉ... 131-139
- 12. L'effet paradoxal du suivi post-implant cochléaire : régler et rééduquer ne suffit pas. Étude ivoirienne sur le développement du langage**
Jean Philippe BOKO et Koia Jean Martial KOUAME... 140-152



13. L'adaptation des manuels de français du primaire aux réalités sociolinguistiques ivoiriennes : enjeux didactiques et perspectives

KOUMA Affoua Blandine Alexandra..... 153-165

14. Perception et prise en charge des enfants dyspraxiques vivant dans un environnement bilingue en Côte d'Ivoire

Akessa Patricia Marie N'ZI,
Abenan Tamia Elisabeth ADOU 166-173

15. La place de l'orientation professionnelle dans le processus d'apprentissage des élèves du secondaire en Côte d'Ivoire

KOUASSI Amlan Fouê Prisca 174-184

16. Les enseignants de français au secondaire en Côte d'Ivoire : quels contenus et enjeux pour leur formation continue ?

DIOWA Louis Slène 185-194

Littératures et civilisations

17. L'échec au théâtre et ses résonances héroïques : cas de *Soundjata, lion du manding* de Laurent Gbagbo

KOUASSI Kouakou Jean-Michel 196-210

18. La polyvalence des personnages dans le théâtre de Kossi Efoui : modalité d'émergence d'une conscience prométhéenne

Sogotiènin Ramata TRAORÉ..... 211-226

19. L'étranger dans *L'affaire Lerouge* d'Émile Gaboriau : entre étrangeté et discours de proscription

AHIOUA-ATSÉ Patricia 227-236

20. Style et programmation spatiale dans le film *Buud yam* de Gaston Kaboré

Abdoulaye SÉRÉ et Daouda DAO..... 237-249

Langues

21. Social media and adolescents self-education in burkina faso: learning opportunities and information risks

SORGHO/Zinsonne Félicité Marie Lucile 251-264

22. The meaning of maya angelou's i know why the caged bird sings

KONAN N'goran Clément et ADOUPO Acho Patrice 265-277

LA PLACE DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DANS LE PROCESSUS D'APPRENTISSAGE DES ELEVES DU SECONDAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

KOUASSI Amlan Fouê Prisca

Docteure en Didactique Education Formation et Innovation option Didactique des Langues et
des Disciplines (Ecole Doctorale Sociétés, Communication, Arts, Lettres et Langues,
Université Félix Houphouët Boigny)

Koffiprunel@gmail.com

Résumé

Le droit à l'éducation est essentiel pour permettre à chaque citoyen d'acquérir des connaissances, de développer sa personnalité et de s'intégrer dans la vie sociale, culturelle et professionnelle. L'orientation joue un rôle essentiel dans l'insertion professionnelle, surtout dans un marché du travail de plus en plus compétitif. C'est pourquoi ce travail de recherche intitulé « Apprentissage scolaire et orientation professionnelle : quel modèle pour une éducation de qualité ? » vise à identifier les facteurs influençant l'orientation des élèves. Nous avons conclu que le projet personnel de l'élève est fondamental pour construire son parcours d'études et définir son orientation. Ce projet va au-delà d'un simple choix ; il nécessite une analyse approfondie pour éviter des décisions impulsives. Élaborer un projet professionnel demande à l'élève de se projeter dans l'avenir et de donner un sens à sa vie.

Mots clés : Élève, Apprentissage, Orientation, Modèle, Éducation.

THE ROLE OF CAREER GUIDANCE IN THE LEARNING PROCESS OF SECONDARY SCHOOL STUDENTS IN CÔTE D'IVOIRE

Abstract

The right to education is essential to enable each citizen to acquire knowledge, develop their personality and integrate into social, cultural and professional life. Orientation plays an essential role in professional integration, especially in an increasingly competitive job market. This is why this research work entitled "Academic learning and professional guidance: what model for quality education?" aims to identify the factors influencing the orientation of students. We concluded that the student's personal project is fundamental to building their study path and defining their direction. This project goes beyond a simple choice; it requires in-depth analysis to avoid impulsive decisions. Developing a professional plan requires the student to project themselves into the future and give meaning to their life.

Key words: Student, Learning, Orientation, Model, Education.

Introduction

L'article premier de la loi n° 95-696 du 7 septembre 1995 indique que : « Le droit à l'éducation est garanti à chaque citoyen afin de lui permettre d'acquérir le savoir, de développer

sa personnalité, d'élever son niveau de formation, de s'insérer dans la vie sociale, culturelle et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté ».

Conscient du fait qu'elle (l'éducation) constitue un droit fondamental à la fois pour l'individu et la société, l'État ivoirien met alors un accent particulier sur son organisation et veille à son bon fonctionnement. Enseignants et apprenants sont ainsi appelés à adopter une démarche qui les implique mutuellement dans la réalisation de cet objectif commun qu'est l'apprentissage réussi. La dernière enquête du PASEC (Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemen) en 2019 présente des insuffisances. Selon cette enquête, les résultats au primaire en français s'approchent de la moyenne des pays africains francophones et, ceux en mathématiques demeurent parmi les plus bas. De ce fait, les résultats sur le plan national des examens à grand tirage sont alarmants. Selon son rapport de 2007, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) admet deux sources principales expliquant les carences des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne : une scolarisation insuffisante et une dégradation de l'enseignement.

De prime abord, ces motifs peuvent justifier ce déséquilibre. Mais, à regarder de plus près, on se rend compte que des causes sous-jacentes à ces raisons se dessine en arrière-plan. C'est le cas de l'orientation scolaire et professionnelles des élèves du secondaire ivoirien.

Cette question importante détermine fortement les chances d'une insertion professionnelle réussie sur le marché du travail devenu de plus en plus difficile. Aujourd'hui, la situation semble à cet égard préoccupant puisque le système de l'orientation, fortement contesté sur l'espace public, révèle un certain nombre d'inégalités et de dysfonctionnements (Pugin, 2008 :1). Il importe alors de les rechercher, ce à quoi cette recherche se propose de répondre. Ce travail s'intéresse aux facteurs qui sont incidents à l'orientation des élèves. Ainsi, nous nous sommes appuyées sur la théorie sociale cognitive d'Albert BANDURA, 1986. Dans cet article qui s'inscrit dans l'axe 1 du colloque, nous aborderons d'une part la perception de l'orientation scolaire par les apprenants et d'autre part, nous nous intéresserons à l'avis des enseignants sur la question.

1. Cadre théorique

La théorie sociale cognitive émane des travaux d'Albert BANDURA (1986). En effet, cette théorie met l'accent sur l'interaction entre trois « variables individuelles » qui activent l'auto-direction du développement professionnel : les croyances relatives aux sentiments d'efficacité personnelle, les attentes de résultats et les buts personnels. Ces variables sont indispensables pour les choix qui prédestinent l'avenir des apprenants.

De plus, s'avère-t-il nécessaire de noter que dans un contexte apprentissage, chaque apprenant arrive à apprendre de lui-même et ce, au contact de ses pairs (Boutin, 2004). Ce postulat précité favorise un environnement social qui permet à l'apprenant de créer des connaissances liées à l'apprentissage ; mais aussi et surtout à l'insertion professionnelle. En réalité pour Albert BANDURA, il est bon de garder à l'esprit le fait que les personnes ne choisissent pas leur profession de manière unilatérale ; les environnements également choisissent aussi les personnes. Aussi, la TSCOSP distingue-t-elle les choix concernant les buts

exprimés en termes de choix de contenu (le type d'activité ou de profession que quelqu'un souhaite poursuivre) et les buts en termes de niveau de résultat fixé (le niveau ou la qualité du résultat que l'on cherche à atteindre dans le domaine choisi).

En outre, les effets et impacts visés par la TSCOSP s'inscrivent dans le champ de vision de la théorie du changement (Caroll Weiss 1995) prôner par les nations unies. Par ailleurs dans cadre de la mise en œuvre des pratiques enseignantes en classe, cette théorie permettra aux apprenants se projeter grâce à leurs choix professionnels. Ainsi, l'accompagnement en orientation sera pour eux un processus continu, soumis à une multiplicité d'influences.

2. Méthodologie de la recherche

Dans cette portion, sont présentées quatre étapes de cette recherche. Il s'agit respectivement du site où s'est déroulé l'étude, les techniques utilisées, l'échantillon retenu et l'analyse des données collectées.

2.1. Site d'enquête

Le district autonome d'Abidjan est le site qui a servi de lieu d'enquête. En tant que ville cosmopolite de l'Afrique subsaharienne, Abidjan concentre plus de six (06) millions d'habitants (soit environ 25% de la population totale du pays), sur une superficie de 2119 km². Notons que les établissements secondaires ayant servi de terrain d'investigation appartiennent à la commune de Cocody. Il s'agit du Lycée classique d'Abidjan et du Lycée technique d'Abidjan.

2.2. Techniques d'enquête

Dans cette recherche, nous avons eu recours à trois techniques : la recherche documentaire, le questionnaire et l'entretien semi-directif.

S'agissant de la recherche documentaire, deux sources nous ont permis de constituer un fonds documentaire à savoir les documents de format papier et les documents électroniques. Quant au questionnaire, son usage dans cette recherche nous a introduit dans l'univers des données quantitatives c'est à dire aller sur le terrain, au contact des élèves, notre cœur de cible. La dernière technique que nous avons choisie est l'entretien semi-directif parce qu'elle (cette technique) semble nécessaire dans une étude qui se veut qualitative. Dans notre cas, elle a concerné, d'un côté les enseignants à qui incombe la tâche de vulgarisation et de l'autre les autorités éducatives et les professionnels.

2.3. Échantillon d'enquête

L'échantillon considéré dans cette étude se compose de 233 élèves et de 25 acteurs de l'éducation. La répartition des élèves donne 119 issus de l'enseignement général (Lycée Classique d'Abidjan) et 144 de l'enseignement technique (Lycée Technique d'Abidjan). En considérant cette population suivant la variable « genre », on a 103 filles et 130 garçons dont l'âge est compris entre 14 et 23 ans. Concernant les professionnels de l'éducation avec lesquels nous nous sommes entretenus, on a parmi eux 9 femmes et 16 hommes dont l'âge minimum est

de 25ans. Par ailleurs, nous avons opté pour l'échantillonnage non probabiliste, c'est-à-dire le choix raisonné. Il consiste, en effet, à choisir des sujets sur la base d'une ou plusieurs caractéristiques fixées d'avance.

2.4. Analyse de données

Pour les données de terrain à dépouiller, précisons qu'elles sont de deux catégories : d'une part, les données orales c'est-à-dire les données verbatim obtenues par des enregistrements issus des entretiens, d'autre part, les données écrites provenant du questionnaire. Les enregistrements audios ont été générés pendant les entretiens semi-dirigés menés auprès d'élèves et de professionnels de l'éducation. Contenus dans notre enregistreur (smartphone), ces enregistrements ont été transférés dans un ordinateur pour être lus et transcrits systématiquement. Nous avons par la suite procédé à une thématisation des questions formulées et des discours produits par les enquêtés. Au terme de cette opération, les enregistrements de mauvaise qualité ont été rangés dans un dossier, en vue de les dissocier de ceux qui sont aptes à l'exploitation. Concernant les questionnaires renseignés par les élèves, les données écrites ont été d'abord numérisées et traitées à l'aide du logiciel Word.

3. Résultats de l'étude

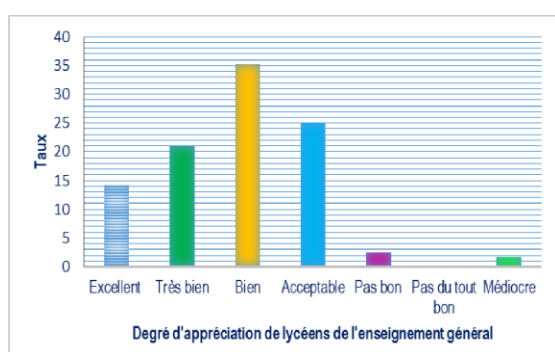
Sur la question de l'apprentissage et l'orientation scolaire, les points de vue varient en fonction de la catégorie enquêtée.

- ✓ La position des élèves
- ✓ Celle des professionnels de l'éducation

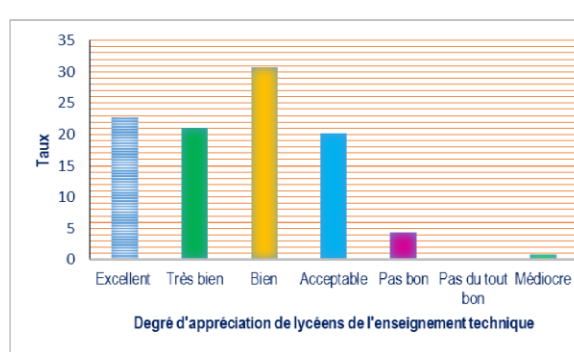
Apprentissage scolaire et orientation vus par les lycéens

Q11 : « Que pensez-vous de votre apprentissage scolaire ? » Le nombre d'élèves ayant répondu à cette question s'élève à 119 dans l'enseignement général et 114. Les données sont traduites par les histogrammes ci-après :

Position des Lycéens de l'enseignement général



Position des Lycéens de l'enseignement technique



Ces proportions permettent de déduire ce qui suit : que ce soit l'enseignement général ou technique, les lycéens dans leur majorité, perçoivent les apprentissages comme étant bons.

Orientation scolaire vue des lycéens

Q6 : « Que pensez-vous de votre formation ? » Les réponses enregistrées à cette interrogation sont inscrites dans les tableaux ci-après :

Position des Lycéens de l'enseignement général

Position des Lycéens de l'enseignement technique

Items	Occurrence des réponses	Pourcentage des réponses
Excellente	20	16,80 %
Bonne	62	52,10 %
Acceptable	30	25,21 %
Pas bonne	5	4,20 %
Pas du tout	2	1,69 %
Bonne		
Total	119	100 %

Items	Occurrence des réponses	Pourcentage des réponses
Excellente	36	31,57 %
Bonne	44	44,75 %
Acceptable	21	18,42 %
Pas bonne	6	5,26 %
Pas du tout	0	0 %
bonne		
Total	114	100

En analysant ces tableaux, nous remarquons que même si les lycéens en général, perçoivent leurs orientations comme étant bonnes et excellentes, certains d'entre eux ne sont pas satisfaits de leurs séries.

3.1. Apprentissage scolaire vu des Professionnels de l'éducation

Q5 : « Que pensez-vous de l'apprentissage scolaire ? »

Pour les professionnels de l'éducation, l'apprentissage scolaire est la continuité de ce qui avait été réalisé pendant la période coloniale et, ce système de bureaucratie hérité de la colonisation a été perpétué jusqu'à ce jour. C'est ce que dépeint l'enquête 5 quand il souligne

que « depuis la formation, on n'a pas mis dans la tête de l'apprenant que demain tu dois être un créateur d'entreprise, bien au contraire, il va être celui-là qui va gérer ».

De plus, les enseignants expliquent que même si chaque personne a des rêves, cela vient à être décousu voire étouffé par le contexte qui ne tient pas compte de ce fait. L'idée ici est que le système apparaît comme une fabrique de citoyen selon des normes qui lui sont propres. C'est ce qu'explique encore l'enquête 5 qui affirme que la pensée psychologique qu'impose le système éducatif est : « tu vas aller, tu vas te faire payer, c'est ce qui doit conduire tes pensées. Tout ce qui vient après n'est pas nécessaire. Et donc le savoir-faire que l'on peut développer à côté n'est pas mis à profit dans notre système ici ».

Par ailleurs, pour mieux mener à bien cette recherche, leurs avis sur l'orientation scolaire est également recueillis.

3.4. Orientation scolaire vue des Professionnels de l'éducation

Q4 : « Que pensez-vous de l'orientation scolaire ou professionnelle des élèves ? »

Ces acteurs estiment qu'il y a un nombre insuffisant des conseillers d'orientation. Pour eux, l'orientation n'est pas bien menée car la seule activité qui révèle la présence des conseillers au sein des établissements scolaires reste l'organisation des journées-carrières. C'est ce que révèle en effet l'enquête 3 en ces termes : « Livré à lui-même, il n'est pas évident pour l'apprenant de s'auto-orienter vers le domaine d'activité idéal... le constat est que certains élèves sont vraiment mal orientés. ».

De plus, l'enquête 4 fait remarqué que même en fin de cycle secondaire, beaucoup d'élève ne sont perdus lorsque la question de projection du point de vue de l'aspiration professionnelle est abordée. En fait, il dit que : « La preuve, lorsqu'on demande à un élève de Terminale ou un nouveau bachelier dans quel domaine il souhaite progresser, il ne sait quoi répondre, les élèves ne sont malheureusement pas assez orientés par ceux qui sont censés le faire. Si et seulement si les élèves étaient bien encadrés à ce niveau, ils pourraient aisément s'orienter ».

Quant à l'enquête 3, il enfonce le clou en disant que : « plusieurs d'entre eux ne connaissent même pas le rôle d'un conseiller d'orientation » parlant des élèves du secondaire ivoirien.

En outre, les propos des élèves eux-mêmes sont aussi pris en compte par le présent travail pour avoir une idée exacte de ce que pensent ces derniers de leur avenir.

3.5. Projet professionnel des Lycéens

Pour savoir si les élèves s'intéressent à ce que pourrait enfanter leur parcours scolaire du point de vue professionnel, une question leur est adressées en ces termes : **Q16 : « Avez-vous un projet d'orientation à ce stade de votre niveau d'étude ? »**.



Comme l'indique le diagramme ci-dessus, 83,33 % des Lycéens de l'enseignement général déclarent avoir un projet professionnel, contre 16,67 % qui émettent un avis contraire. Également invités à répondre à la même interrogation, les élèves de l'enseignement technique ou professionnel disent ce qui suit.



Cette image démontre que 57 % des Lycéens de l'enseignement technique interrogés répondent qu'ils ont un projet professionnel. À l'opposé, 43 % n'en ont pas. Dans l'ensemble, on se rend compte que ces élèves (en majorité), réalisent que leurs projets professionnels déterminent grandement leurs avenir.

4. Discussion

Sous ce point dédié à la discussion des résultats, deux points discutent les résultats obtenus. D'une part est évoquée la politique éducative qui est moins reluisante et de l'autre, l'écart entre la formation et les besoins des entreprises.

4.1. Politique éducative moins reluisante

À partir des résultats enregistrés dans la deuxième partie, il ressort que la politique éducative ivoirienne est moins reluisante en matière d'apprentissage et d'orientation professionnelle. La performance d'un système est liée à l'atteinte d'objectifs ou de résultats attendus, et plus largement, à la création de valeur. Si dans le monde de l'entreprise, la création de valeur est généralement associée à l'accroissement du profit, elle doit être entendue dans le secteur public comme une optimisation des services rendus aux citoyens. Le secteur privé et le secteur public présentent de nombreuses similitudes. Ils produisent tous deux des biens et des services, en étant soumis à des contraintes de gestion de leurs ressources financières, techniques et humaines. Cependant, la nature des objectifs poursuivis est différente. Dans le secteur privé, l'objectif de rentabilité économique est inhérent à un projet d'entreprise qui doit s'autofinancer pour s'inscrire dans la durée. Il est au cœur des attentes des actionnaires lorsque le capital des entreprises est ouvert. Dans le secteur public, le soutien financier de l'État et des collectivités fait passer au second plan l'objectif de rentabilité économique. Contrairement au secteur privé, la finalité principale recherchée dans le secteur public est la satisfaction de l'intérêt général. C'est à partir de cette donnée qu'on mesure la performance d'un service public destiné aux citoyens. En Côte d'Ivoire, en l'état actuel des choses, on est loin de cet idéal. Même si l'éducation est une priorité nationale, il n'en demeure pas moins que les efforts effectués paraissent minimes au regard des enjeux. Nous en retenons deux : le manque d'encadrement des élèves et l'absence de vision globale pour le système éducatif.

S'agissant du premier aspect, l'orientation est devenue un enjeu majeur pour les élèves et leurs familles dans le contexte d'une économie minée par le chômage. Face à cet enjeu, on remarque que les élèves manquent d'encadrement. Cela se manifeste par le nombre insignifiant des conseillers par rapport à la demande des établissements et la limitation des activités d'encadrement aux journées-carrières. Quant au second point, nous retenons que la notion de « système éducatif » est une approximation tendancieuse. Elle laisse croire qu'il existe ou aurait existé un architecte conscient ou négligeant de l'ensemble des incohérences que présente l'École d'un niveau à l'autre (maternelle, élémentaire, collège, lycée, professionnel, etc.) (Gauthier & Florin, 2016 : 40). Mais, la politique éducative se fait la plupart du temps par « tranche » : tel gouvernement fait « sa » réforme du lycée, tel autre se préoccupe d'abord du primaire, etc. Et pourtant, aucune décision émanant du ministère de tutelle ne peut se soustraire aux autres niveaux. Si les gouvernements successifs procèdent souvent par décisions tronçonnées, c'est faute d'une vision globale de ce que serait un système. Il n'y a pas de clarté concernant les finalités d'ensemble et le rôle attribué à chaque niveau. Ce flou sur les finalités est d'autant plus préoccupant dans le domaine des contenus : chaque niveau, qui a historiquement sa culture spécifique, se replie volontiers sur lui-même. Dès lors, on remarque les effets collatéraux sur beaucoup d'élèves lors du passage d'un ordre d'enseignement à un autre. L'absence de vision globale du système éducatif est la conséquence d'une politique éducative construite par décisions tronçonnées et d'une maîtrise insuffisante des leviers d'action.

4.2. Écart entre la formation et les entreprises

Dans ce chapitre, nous traitons de la question relative à la formation face au marché de l'emploi. Les acteurs et les observateurs de l'éducation s'accordent à dire, sans détour, qu'un

fossé existe entre la formation et les entreprises. Cet écart s'explique d'une part par un manque de partenariat entre les structures de formation et les entreprises, ensuite par l'absence d'une politique d'employabilité de la masse qualifiée.

Concernant l'absence de partenariat entre les structures de formation et les entreprises, il convient de remarquer que Lors de la 48e session ministérielle tenue en 1998 à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, les ministres ont identifié divers facteurs pouvant nuire à la qualité des systèmes éducatifs ainsi qu'à la promotion de l'éducation. Au nombre de ceux-ci figurent la centralisation excessive des systèmes éducatifs et le manque d'ouverture de l'école aux réalités du milieu. Les ministres avaient exprimé la nécessité de rompre avec cette centralisation excessive et de concevoir de nouveaux modèles d'intervention, entre autres, la réorganisation du partage des responsabilités entre les acteurs. C'est ainsi que les ministres ont convenu de retenir la dynamique partenariale comme axe stratégique du développement des systèmes éducatifs. Ces engagements ont suscité des espoirs aux premières heures. Mais, à l'aune de la réalité, l'offre d'éducation reste préoccupante. Depuis une vingtaine d'années, il n'y a pas eu de réelles initiatives allant dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'éducation en terre éburnéenne. En raison de la libéralisation du secteur de la formation, l'on assiste à une floraison de structures de formation. À cela s'ajoute l'écart entre les apprentissages et les besoins des entreprises.

S'agissant de l'absence d'une politique d'employabilité de la masse qualifiée, nous remarquons que Lorsqu'un élève ou un étudiant choisit l'enseignement professionnel, il choisit un métier. Le système éducatif doit, en retour, lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour s'intégrer sur le marché du travail. Mais, les perspectives d'emploi ne sont pas équivalentes dans l'ensemble des secteurs d'activité. Quand nous prenons le cas de l'enseignement technique dont le cycle s'achève par l'obtention du Brevet de technicien supérieur, on se rend compte que les étudiants finissants ont du mal à obtenir un stage de perfectionnement pour valider leur diplôme. Si l'obtention d'un simple stage apparaît comme une gageure, qu'en sera-t-il alors d'un emploi ? Ce constat s'apparente à ce que vivent les diplômés qui sortent de l'enseignement général.

Après les indépendances, les nouveaux États dont la Côte d'Ivoire étaient en quête d'une élite pour leur gestion administrative et l'amorce de leur développement. Les premiers étudiants pour la plupart formés en France étaient directement employés par l'État. Le travailleur loyal et dévoué pouvait espérer avoir un travail jusqu'à la fin de sa vie, l'État lui offrant la sécurité de l'emploi. L'ordre social fournissait des trajectoires prédéterminées dans lesquels les individus faisaient les choix qui leur convenaient. Mais, aujourd'hui, avec la mutation des sociétés, la donne a changé. N'ayant pas la capacité d'employer tous les diplômés, l'État a instauré un système très sélectif. Il s'agit du recrutement par voie de concours qui, dans une certaine mesure, laisse à désirer. Avec la nouvelle organisation sociale du travail, la fonction publique n'est plus l'apanage des diplômés de l'enseignement général. Ces derniers subissent la concurrence de leurs pairs de l'enseignement technique. Dans une situation où l'égalité de chances ne semble pas une garantie, l'on a de bonnes raisons de s'inquiéter. Ainsi, nous pensons que, lors de leur scolarité, les apprenants n'ont pas été préparés à faire face à une telle éventualité. L'information doit être donnée en amont de la décision de l'élève et de sa famille, ou de l'étudiant, afin qu'il puisse déjà envisager la question de l'insertion professionnelle. Dans

ce tableau sombre, on peut soutenir sans risque de se tromper qu'il y a une absence de politique globale en direction de la masse qualifiée. Elle se manifeste, d'une part, par la non prospection des besoins des entreprises et, d'autre part, par le manque de formalisation des besoins entrepreneuriaux en contenus enseignables

Conclusion

Le sujet qui nous a servi de cadre d'étude est intitulé : «la place de l'orientation professionnelle dans le processus d'apprentissage des élèves du secondaire en Côte d'Ivoire ». Cette étude rend compte des facteurs qui peuvent être incidents à l'orientation professionnelle des élèves. Il s'est agi d'interroger les élèves pour savoir s'ils ont à la base un projet professionnel, de nous informer sur l'étendue de leurs rapports avec les conseillers d'orientation, d'appréhender la manière dont ces deux catégories d'acteurs perçoivent l'apprentissage scolaire ainsi que l'orientation professionnelle.

Interrogés, les enquêtés soutiennent que les apprenants ne bénéficient ni d'aide ni d'assistance dans le choix de leur spécialité. Ce manque d'encadrement est imputable au nombre insuffisant de conseillers promus à cette tâche. Une telle réalité donne le sentiment de leur inexistence au sein des établissements scolaires. Seules les journées-carrières leur donnent une relative visibilité. Notre réflexion étant de contribuer à l'amélioration du système éducatif ivoirien, nous faisons les propositions suivantes :

- satisfaire la demande des établissements en termes de conseillers d'orientation ;
- amener les conseillers d'orientation à diversifier les pratiques d'encadrement, autrement dit, ils ne devraient plus se limiter aux journées-carrières ;
- Prospecter et formaliser les besoins des entreprises en contenus enseignables ;
- inscrire l'entrepreneuriat comme une discipline scolaire allant du primaire au supérieur ;
- instaurer le partenariat comme préalable à la création de toute une structure de formation.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 2011, « Le système éducatif de la Côte d'Ivoire : Comprendre les forces et les faiblesses du système pour identifier les bases d'une politique nouvelle et ambitieuse », *Rapport d'État sur le système éducatif national*, 197 p.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 2011, *L'orientation professionnelle des jeunes*. Manuel à l'intention de ceux qui aident les jeunes.

DANVERS Francis, 1995, « L'orientation (scolaire et professionnelle), matière d'enseignement ? », *SPIRALE, Revue de Recherches en Éducation*, n° 14, 165-179.

GAPIHAN Eric, 2017, « Le développement de l'esprit d'entreprendre à l'école : une solution pour mettre les élèves au cœur de leurs apprentissages ? », *Note de recherche*, École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, 24 p.

KOUADIO N'Guessan Jérémie, 2007, « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », *Hérodote*, vol. 3 n° 126, 69-85.

LEFEUVRE Isaure et al., 2017, « La difficile insertion des jeunes sur le marché du travail en Côte d'Ivoire : la bombe à retardement est-elle dégoupillée ? », *Afrique Contemporaine*, n° 3/4, 233-237, 263-264.

PUGIN Valérie, 2008, « L'orientation scolaire et professionnelle », *Millenaire*, Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon, 27 p.

TOFFOLI Denyze, 2000, *Au cœur de la formation de l'apprenant : une recherche-action sur l'apprentissage de l'anglais en milieu professionnel*. Thèse de Doctorat en Études Anglophones sous la direction de Monsieur NARCY-COMBES Jean-Paul, Université de la Rochelle, Tome 1, 500 p.

UNESCO, 2004, « Éducation pour tous. L'Exigence de qualité », Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous 2005. Paris : UNESCO.

VERDIER Éric, 2010, « L'orientation scolaire et professionnelle : entre assignation et idées floues, l'anarchie organisée », *Formation emploi*, n° 109, 113-126.

VILLEGAS Johanne, 2013, « Insertion sociale et professionnelle des jeunes en Afrique subsaharienne : Capitalisation de deux initiatives non gouvernementales en Mauritanie et au Mozambique », Rapport du comité français pour la solidarité internationale, 79 p.

WAPOH Hilaire, 2013, « Socio-Economie du travail », *Economies et Sociétés*, vol. 5, n° 35, 691-723.

ZANOUBENJAMIN, 1993, « L'orientation des élèves en classe de sixième un aspect inexploré des migrations scolaires en Côte d'Ivoire », *colloques et séminaires, ORSTOM*, 107-118.

LEROY Nadia, BRESSOUX Pascal, SARRAZIN Philippe et TROUILLOUD David, 2013, « Un modèle sociocognitif des apprentissages scolaires : style motivationnel de l'enseignant, soutien perçu des élèves et processus motivationnels », *Revue française de pédagogie* [En ligne], n° 182, consultable sur l'URL : <http://journals.openedition.org/rfp/4008>.

SAVICKAS Mark et al., 2010, « Construire sa vie (Life designing) : un paradigme pour l'orientation au 21e siècle », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], n° 39, consulté le 16 décembre 2020 sur l'URL : <http://journals.openedition.org/osp/2401>